



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

territoires ruraux

Question au Gouvernement n° 2198

### Texte de la question

#### TERRITOIRES RURAUX

**M. le président.** La parole est à M. Yannick Favennec, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

**M. Yannick Favennec.** Monsieur le Premier ministre, notre pays est l'un des seuls en Europe à voir, depuis cinq ans, sa population augmenter dans les campagnes. Les territoires ruraux sont une force pour la France et constituent un enjeu majeur pour redresser notre économie, parce qu'ils regorgent de savoir-faire et de potentiels. Ce sont des créateurs de richesses et des vecteurs d'emplois.

Vous avez annoncé des assises de la ruralité, mais pour quoi faire ? Les dernières ont eu lieu il y a moins de cinq ans et leurs conclusions sont toujours d'actualité. De surcroît, en période de restrictions budgétaires, est-ce d'assises ou de colloques dont la ruralité a besoin ?

**M. Jean-Luc Reitzer.** Elle a besoin de sous !

**M. Yannick Favennec.** Non, car l'heure n'est plus au bla-bla, l'heure est à l'action et aux résultats. Comme on dit en Mayenne, il y a les « diseux » et les « faiseurs ». À quelle catégorie appartenez-vous, monsieur le Premier ministre ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UDI et UMP.)*

Nos talents locaux – agriculteurs, commerçants, artisans dirigeants de PME et de TPE, responsables associatifs – veulent qu'on les encourage, qu'on favorise leur développement, qu'on diminue les obstacles à l'emploi, qu'on les accompagne par des politiques publiques ambitieuses.

Ce sont des acteurs de terrain. Ils demandent qu'on simplifie les règles, qu'on allège les normes, qu'on leur fasse enfin confiance. Nos élus locaux, quant à eux, attendent de votre réforme territoriale plus de clarté, de proximité et d'efficacité.

Monsieur le Premier ministre, si vous n'agissez pas rapidement, nous allons vers une aggravation de la fracture sociale et territoriale dans notre pays et vos assises de la ruralité, si elles ont lieu un jour, ne seront qu'une nouvelle illustration de votre art de la non-décision, tout en donnant l'illusion de l'action.

Alors, monsieur le Premier ministre, qu'entendez-vous faire de concret et d'efficace pour le monde rural ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI.)*

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité.

**Mme Sylvia Pinel**, *ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité*. Monsieur le député Yannick Favennec, vous avez raison, les territoires ruraux de notre pays constituent un atout, une chance, une opportunité de développement économique. Si nous avons souhaité, avec M. le Premier ministre, organiser des assises des ruralités, c'est pour mettre de la cohérence, de la complémentarité dans un certain nombre de dispositifs.

À cet effet, nous allons réunir sept ateliers qui concernent les enjeux auxquels doivent faire face les territoires ruraux pour que nos politiques publiques soient adaptées à leurs besoins. Comme vous l'avez souligné, ces territoires ne sont en effet pas uniformes : certains connaissent une croissance démographique alors que d'autres voient leur population diminuer de façon importante. Pour répondre aux enjeux d'aménagement du territoire, de présence de services publics, de performance environnementale et économique, de cadre de vie, ces territoires connaissent une profonde mutation à laquelle il est nécessaire de répondre.

**M. Jean-Luc Reitzer**. Cela ne veut rien dire.

**Mme Sylvia Pinel**, *ministre*. Mais nous n'avons pas attendu les assises des ruralités pour prendre un certain nombre de dispositions. Je pense aux contrats de plan État-région avec un volet territorial qui sera renforcé pour soutenir les projets dans ces territoires. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Je pense aux maisons de service public que nous avons lancées, au soutien que nous apportons aux maisons pluridisciplinaires de santé dans les territoires ruraux. (*Mêmes mouvements.*)

Je pense à l'expérimentation que nous lançons sur la revitalisation des centres bourgs. Avec une coordination interministérielle, nous réussirons à relever les défis que doivent relever les territoires ruraux, à soutenir les élus qui font un travail formidable au quotidien et nous cesserons enfin d'opposer les territoires urbains et ruraux parce que nous avons besoin de tous pour réussir à redresser la France et à avancer pour une République juste et égalitaire. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Yannick Favennec](#)

**Circonscription** : Mayenne (3<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2198

**Rubrique** : Aménagement du territoire

**Ministère interrogé** : Logement, égalité des territoires et ruralité

**Ministère attributaire** : Logement, égalité des territoires et ruralité

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le** : [22 octobre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 octobre 2014](#)